

La mère en Islam

<"xml encoding="UTF-8?">

L'enfant doit vouer à sa mère un amour et un respect aussi profonds que possible car de tous les gens, c'est elle qui mérite le meilleur traitement .

D'après Abou Houraira (ra), un homme vint trouver le
Messager de Dieu (saw) et lui dit :



- Ô Messager de Dieu !, Quelle est la personne qui
mérite que je tienne avec lui les bonnes relations ?

- Ta mère

- Ensuite ?

- Ta mère

- Ensuite ?

- Ta mère

- Ensuite ?

- Ton père

Ce hadith montre qu'il faut avoir un amour et une compassion envers la mère trois fois autant que ceux du père, et ceci en vertu de ces trois charges que seule la mère avait supportées :

1) La conception

2) L'accouchement

3) L'allaitement.

Mais au préalable, il faut que le cœur du musulman soit pénétré par le sentiment que Dieu (st) le surveille et, est au courant de tout. Dans ce cas, on appréhende véritablement toutes nos actions.

C'est le but recherché par le Prophète (saw) quand il dit :

" Adore Dieu (st) comme si tu l'as en face de toi. Si tu ne le vois pas, Lui certes Il te voit ".

: La bienséance se manifeste

Lorsque le musulman traite ses parents avec bienveillance, leur obéit, leur assure tout ce dont ils ont besoin, implore Dieu (st) pour eux, accomplit leurs engagements et traite leurs amis avec égards.

- Lorsqu'il traite les proches parents avec égards, les respecte et ne prononce aucune parole ou ne fait aucun acte qui pourra leur nuire.

Mou'awia Ben Jahima As-Salami raconte que Jahima vint trouver le Prophète (saw) et lui dit :

" Ô envoyé de Dieu ! Je viens te demander conseil car je compte prendre part aux expéditions du Jihad "

Il (saw) lui demanda : " Ta mère est-elle vivante ? "

- " Oui "

Et le Prophète (saw) de lui ordonner : " Prends soin de ta mère car le Paradis se trouve à ses pieds ".

Hadith rapporté par Ahmed.

Selon un autre Hadith, Suleiman Ben Bouraïda a rapporté d'après son père qu'un homme faisait

le tawaf autour de la Maison portant sa mère sur ses épaules.

Il demanda ensuite à l'Envoyé de Dieu (saw) :

" Me suis je acquitté de ses droits sur moi ? "

" Non ; même pas d'un soupir en t'accouchant "

: D'après Ibn Omar (ra), le Prophète (saw) a dit

Trois personnes étaient en marche, quand la pluie se mit subitement à tomber et ils entrèrent " dans une grotte au sein d'une montagne. Puis un rocher s'abattit sur la grotte et ils se dirent , que chacun de nous prie Allah (st) en évoquant la meilleure action qu'il ait accomplie. L'un d'eux dit : „Mon Seigneur, j'avais des parents vieux et je sortais pour faire paître le troupeau puis revenais chercher du lait pour en amener à mes père et mère qui en buvaient. Puis j'en offrais à mes enfants, à ma femme et aux autres membres de la famille. Au cours d'une nuit, j'eus un empêchement et à mon arrivée, ils s'étaient déjà endormis et je ne voulus pas les réveiller. Au même moment, les enfants criaient de faim à mes pieds. Mais je restai au chevet de mes parents jusqu'à l'entrée de l'aube. Mon Seigneur, si vous savez que j'ai fait cela pour Te complaire, écarte le rocher un peu pour que nous puissions voir le ciel,, " En ce moment, dit le rapporteur , Allah (st) les soulagea !!

d'après un hadith rapporté par Al-Tirmidhi (ra) Le Prophète (saw) à dit :

" Tout musulman qui a un père et une mère musulmans, et que chaque matin il vient leur trouver pour demander leur satisfaction, Dieu lui ouvre deux portes du paradis et si l'un d'eux est toujours en vie, une porte lui sera ouverte. Mais s'il courrouce l'un d'eux, Dieu sera courroucé contre lui jusqu'à ce qu'il satisfasse ses parents. "

D'après Ibn Abbas (ra), une femme issue de la tribu Djouhayna se présenta au Prophète (saw) et dit : " Ma mère avait formé le vœu d'accomplir le pèlerinage , mais elle est morte avant de le faire. Devrais-je le faire à sa place ? " " Oui, faites-le à sa place.

Ne voyez pas que si votre mère avait contracté une dette, vous la régleriez ?

Régler ce qui est dû à Allah (st) car Celui-ci mérite plus que tout autre qu'on Lui paie Son dû

Rapporté par Al Boukhari, 1754

D'après un hadith rapporté par Abou Daoud : Salama vient trouver le Prophète de Dieu (saw) et lui demanda : " Devrai-je encore montrer de la piété filiale après la mort de mes parents ?

Oui, répondit-il , d'invoquer Dieu (st) en leur faveur, de leur demander le pardon de Dieu (st), d'exécuter les engagements qu'ils ont contractés , de maintenir le lien de parenté qui, sans eux, ne pourra être maintenu, et d'honorer leurs amis. "

Nous demandons à Allah (st) pour nos père et mère, pour vous-même et pour nous de nous guider dans le chemin droit. Puisse Allah (st) bénir notre Prophète Mohamed (saw)

L'Islam valorise la mère

:Le Très Haut a dit - 1

Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. Agissez avec bonté envers (vos) père et mère, }
... }

[Sourate 4 - Verset 36]

Ibn Abbas a dit: " [...] c'est-à-dire leur faire du bien, être doux avec eux, ne pas les gronder, ne pas les fixer de ses yeux, ne pas hausser le ton en leur parlant et se comporter à leur égard comme l'esclave devant son maître."

: 2 - Le Très Haut a dit

Et ton Seigneur a décrété " N'adorez que Lui; et (marquez) de la bonté envers les père et }
mère : si l'un d'eux ou tous deux doivent atteindre la vieillesse auprès de toi, alors ne leur dis point : "Fi !" et ne les brusque pas, mais adresse-leur des paroles respectueuses. Et par miséricorde, abaisse pour eux l'aile de l'humilité , et dis: "Ô mon Seigneur, fais-leur ,à tous

deux, miséricord e comme il m'ont élevé tout petit" } [Sourate 17 - Versets 23-24]

Il faut respecter ses parents, père et mère et les prendre en charge. Cette piété s'érige au rang de devoir qui vient juste après celui dû à Allah , ce qui prouve que l'Islam tient les père et mère en haute considération.

Allah nous a interdit de leur dire de mauvaises paroles fut-ce un simple " fi ! ". Il nous a interdit de les gronder . Au contraire il faut leur parler doucement en leur tenant un langage aimable.

Un homme vint chez le Messenger d'Allah et lui dit: " Ô Messenger d'Allah ! Quel est celui qui mérite le plus que je lui tiennne compagnie ? ". Il dit: " Ta mère ". Il dit: " Et qui encore? " - il dit: " Ta mère ". Il répéta : " Et qui encore? ", il dit: " Ta mère ". Il répéta de nouveau: "Et qui encore?", il dit: " Ton père ". [Rapporté par Al Boukhari et Mouslim]

Le Prophète a recommandé à l'homme sa mère trois fois de suite, ce qui reflète le privilège de la mère et la place honorable de la femme musulmane